



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

ULLMER &amp; C. BERNE

## ABONNEMENTS

Un an : Six mois :

Suisse . . . 6 fr. 3 fr.

Autres pays . 10 » 5 »

On s'abonne à tous les bureaux de poste



Paraissant tous les vendredis à Bienne

Prix du numéro 15 centimes

Nous prions nos abonnés du dehors de bien vouloir nous faire parvenir franco d'ici au 20 mars prochain, le montant de l'abonnement pour 1887 par fr. 10 (mandat ou timbres-poste). Passé ce terme, l'abonnement sera pris par mandat d'encaissement.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

VII.

## LA DIVISION DU TRAVAIL. LES MACHINES.

La division du travail, cette répartition entre plusieurs ouvriers, de différentes opérations dont la réunion forme un produit complet a eu ce résultat, d'accroître prodigieusement la production générale en la rendant meilleur marché et d'une meilleure qualité.

Il est certain que l'ouvrier qui, pendant toute sa vie, fait le même genre de travail, finit par l'exécuter mieux et plus rapidement qu'un autre ; la division du travail est donc le plus puissant instrument de savoir et de richesse mis entre nos mains. Elle réalise, dans une certaine mesure, l'égalité des conditions et des intelligences puisqu'elle peut utiliser les facultés de chaque travailleur quelque peu développées qu'elles soient. Mais à mesure que ce principe reçoit une application complète, l'ouvrier devient plus faible, plus dépendant. Concentrant toutes ses facultés vers un travail unique et invariable, son intelligence a moins besoin de lui servir et, la routine tenant la place du savoir, l'artisan pris individuellement rétrograde alors que l'art progresse.

Cette loi de division contient donc sa propre contradiction ; aussi, n'avons-nous pas la prétention de résoudre un problème que peu d'économistes ont abordé. En signalant les effets qui en résultent, nous nous proposons seulement d'établir que si les exigences actuelles du travail subalternisent l'intelligence de l'ouvrier au point de la rendre toujours moins nécessaire, grâce au grand nombre d'heures qu'il consacre chaque jour à un travail machinal, il est juste de prendre des mesures pour relever son moral en augmentant son bien-être et sa dignité.

A la division du travail, cause première de la surproduction, s'est ajoutée comme complément indispensable et fatal, l'introduction des procédés mécaniques.

Considérée par les ouvriers comme le plus grand ennemi du travail humain, la machine en réunissant le travail parcellaire que la division répartit entre plusieurs hommes, jette, chaque fois qu'elle apparaît, un certain nombre de travailleurs hors du travail et augmente la production en diminuant le nombre de ceux qui y concourent.

Il est vrai, qu'une machine bien conçue et bien établie fait arriver l'objet qui en sort à une régularité et à une perfection d'exécution difficiles à atteindre même par la division du travail ; il est vrai aussi que la machine diminue la peine du travailleur ; mais comme elle abrège en même temps le travail, celui-ci devient chaque jour plus offert et moins demandé.

La division du travail et l'emploi des machines ont donc cette conséquence d'augmenter la perfection et la quantité des objets produits, mais en n'utilisant plus qu'une partie des bras jusqu'alors occupés.

Quelques économistes demandent que la division du travail avec les machines et manufactures soit abandonnée et que chaque famille, retournant au système d'indivision primitive, le chacun *chez soi* soit proclamé. Ce serait rétrograder ; c'est donc impossible.

On a proposé de nombreux remèdes à la perturbation que la division du travail et l'emploi des machines ont amenée dans les conditions du travail et des travailleurs : l'assurance sous toutes ses formes, la création d'ateliers coopératifs d'ouvriers, la participation des ouvriers dans une part des bénéfices des patrons, l'association des patrons et des ouvriers, etc. Ces moyens, qui procèdent, il est vrai, d'excellentes intentions et ont une utilité incontestable sont impuissants à résoudre le problème de la misère, parce qu'ils

## ANNONCES

Provenant de la Suisse . . . 20 ct. la ligne

» de l'étranger . . . 25 »

Minimum d'une annonce 50 centimes

Les annonces se paient d'avance

Bureaux : Rue Neuve 38<sup>a</sup>

n'empêchent pas la surproduction, cause dominante de l'abaissement des salaires.

L'important n'est pas de répartir le produit des machines entre ceux qui les créent ou les font servir à la production ; l'important est d'en assurer l'alimentation. Or, alimenter une machine, ne consiste pas seulement à lui fournir l'air, l'eau, la vapeur ou l'électricité qui la font mouvoir : le vrai moteur d'une machine c'est *le débouché*.

Sans doute, l'idéal serait de travailler un moins grand nombre d'heures pour arrêter la surproduction et de donner quand même aux ouvriers les moyens de gagner autant si non davantage. Mais, l'introduction de chaque machine ayant cette double conséquence, de rendre disponibles un certain nombre de bras et d'augmenter la production ; et, d'un autre côté, aucune limite naturelle ou légale ne pouvant être apportée aux inventions et à leur application, l'équilibre ne peut être rétabli que par la multiplicité des débouchés. La surproduction trouvera ainsi un écoulement naturel et les bras mis hors le travail, chaque fois qu'une machine nouvelle est créée, pourront être utilisés à nouveau.

Jusqu'où ira-t-on dans ce développement constant des moyens de production et à quelle époque, tous les marchés étant encombrés, faudra-t-il trouver un autre moyen de rétablir l'équilibre définitivement rompu ? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir. Pour le moment présent, il faut reconnaître que la division du travail et les machines ont apporté, dans le problème de l'organisation du travail, un élément qui le fait tourner dans un cercle vicieux.

Aucun remède radical n'étant à notre disposition nous devons nous consacrer à la recherche des meilleurs palliatifs ; la Fédération horlogère s'organise dans ce but, puisse un résultat pratique et durable couronner ses efforts.

**Communications du Bureau commercial et industriel de la Fédération horlogère.**  
(Officielle.)

Ensuite de demandes d'éclaircissements, parvenues au Bureau, sur certains faits signalés dans le premier compte-rendu des incidents de Sonceboz, publié dans la *Fédération horlogère* du 11 courant, le secrétariat croit devoir ajouter ce qui suit à son communiqué antérieur :

L'enquête faite sur les points indiqués comme formant l'objet des différends, particulièrement sur celui mentionné dans la *Fédération horlogère* en ces termes : « On nous dit aussi que les ouvriers formuleront certaines plaintes que nous ne voulons pas indiquer, vu leur caractère spécial. », a démontré que ces faits se réduisaient à néant.

L'ensemble des faits invoqués ne constituait pas au fond une cause sérieuse de litige et moins encore ne pouvait justifier la cessation du travail.

Les griefs des ouvriers ne visaient en outre pas la direction ou l'administration. Afin de bien préciser la nature du différend et les prétentions qui avaient été formulées par les ouvriers et que ceux-ci ont d'ailleurs retirées d'eux-mêmes, il devenait utile de reprendre la question et de la liquider définitivement par la présente déclaration.

Chaux-de-Fonds, le 20 février 1887.  
Secrétariat général de la *Fédération horlogère*,  
JAMES PERRENOUD.

**NOUVELLES DES ASSOCIATIONS**

**Pierristes et sertisseurs du Locle.**

Sur l'initiative de la section des pierristes et sertisseurs du Locle, une assemblée a eu lieu dimanche 20 courant, à la Chaux-du-Milieu, dans le but de fonder une section de district de toutes les personnes travaillant à ces deux parties.

Après avoir entendu une conférence du délégué du Locle au Comité central, M. P. Porchat, l'assemblée a décidé, à l'unanimité, la fondation de cette nouvelle agglomération qui vient ainsi grossir les rangs des sections déjà fédérées. Il est regrettable qu'un plus grand nombre de personnes n'ait pris part à cette assemblée, toutefois il est bon de signaler que tous les villages horlogers du district y étaient représentés.

On a peur d'adhérer à la *Fédération horlogère*; pourquoi? nous n'en savons vraiment rien. Son programme n'a pourtant rien d'effrayant, puisque ses exigences se bornent à demander l'*union* des ouvriers d'un côté et l'*union* des fabricants d'un autre côté, et comme conséquence de cette double union, *entente* entre les deux groupes. Pour le moment, la généralité des ouvriers comprennent ou plutôt sentent la nécessité de s'unir, les fabricants et patrons sont moins zélés à se grouper, mais nous osons espérer que le mouvement d'*union* des 122 fabricants de la Chaux-de-Fonds qui ont déjà adhéré en principe à la *Fédération horlogère* ne tardera pas à être suivi par la totalité des fabricants et patrons.

X.

**Assemblée de la Société des ouvriers graveurs et guillocheurs de Biel**  
du 19 février 1887.

80 personnes présentes. Les résolutions du Congrès du 23 janvier, après un nouvel exposé, ont été adoptées à l'unanimité.\*)

\* Ainsi se trouve heureusement terminé le dissensément passager que M. Hirsch appelle *les premiers signes d'une tempête*, ensuite de la lettre parue dans notre dernier numéro.

La cotisation obligatoire et unique de 50 centimes a été aussi acceptée. Une nouvelle assemblée aura lieu dimanche 27 courant pour la discussion et l'adoption du nouveau règlement.

**Les causes du malaise de notre industrie.**

(Suite.)

Il sera intéressant, lorsque les fédérations horlogères seront formées, de faire une statistique du nombre des ateliers qui travaillent dans des conditions ruineuses pour l'industrie en général et l'individu en particulier. Ces organisations de gâcheurs, où le feu sacré du travail n'a jamais existé, où l'amour du bien et du beau est inconnu, sont toutes reconnaissables par leurs productions extra bon marché, par le laisser aller dans les rapports du personnel avec les chefs, par les chicanes journalières, souvent causées par une aïpreté excessive au gain, par une foule de petits riens qu'il ne faut pas retourner longtemps pour découvrir la pièce de cent sous « la cagotte ».

Avec un contingent pareil dans l'horlogerie on arrive à l'exploitation de l'homme par l'homme, l'exploiteur restant toujours sur la limite du code pénal et cherchant à se frayer un chemin sur une route aussi périlleuse que celle du danseur de corde.

C'est contre ces abus que la réprobation du public doit se tourner. C'est là qu'il faut chercher à porter remède, c'est un relèvement moral et matériel tout aussi désirable qu'une augmentation des salaires; que les chefs désertent les fabricants de ce genre, que les ouvriers abandonnent les ateliers où règne un système ruineux et démoralisateur, et que les parents et tuteurs renoncent plutôt à quelques francs d'un gain qui, du reste, ne dure pas longtemps et recherchent d'autres moyens pour faire faire de bons apprentissages à leurs enfants.

Ils en seront largement récompensés plus tard et la société toute entière profitera de cette amélioration en voyant se grouper autour de son industrie des hommes sérieux ayant l'amour d'un travail raisonnable et intelligent, exécuté avec l'habileté et la tranquillité que seules des connaissances pratiques donnent à l'ouvrier. Le meilleur moyen pour détruire cette gangrène, dans notre industrie, c'est d'isoler autant que possible les gâcheurs, les abandonner à leur sort et que cette horlogerie ignoble qui n'a aucune valeur mécanique ni artistique soit insensiblement reléguée à l'arrière-plan par la production supérieure, que les sociétés ouvrières abandonnent plutôt un travail si bas et qu'elles portent leurs regards ailleurs. Sans doute, cela ne se fera pas d'un jour; il faut beaucoup de patience, beaucoup de persévérance, et surtout une solidarité à toute épreuve.

Eh bien, pour arriver à empêcher qu'il se fasse tant de malheureux, je crois que l'on devrait s'occuper activement des apprentissages; que chaque fédération inscrive en tête de ses statuts : « relèvement de l'industrie par l'apprentissage correct sous la surveillance directe de la fédération et protégée par elle », signalement des abus et publication officielle des ateliers ou chefs qui persisteront à porter préjudice à l'industrie. Les effets s'en feront sentir de suite car il arrivera que plus un ouvrier apprend, plus il cherche à avancer ses connaissances, ce mouvement ennoblit son caractère; or, dès qu'il persévere il n'a pas le temps de se retourner pour regarder les offres inférieures qu'on lui fait. Pour lui, le travail n'est plus regardé seulement comme une ressource pour se nourrir, mais comme une nourriture saine à l'esprit et de ce fait sa position matérielle s'établit sans difficulté.

L'oisiveté et la débauche compagnons d'un travail excessif et affreux sont répudiés par lui. Il s'habitue à une vie tranquille et régulière, pleine de préoccupations utiles. Ses amusements deviennent des récréations, bien entendues, bien comprises qui plairont et reposeront certainement mieux que la fumée et les mauvais propos d'une brasserie bondée un lundi bleu.

Dans une autre correspondance, je reviendrai encore sur une plaie qui existe dans notre industrie et je prie en passant tous les comités des fédérations de fabricants, de chefs et d'ouvriers, d'en prendre soigneusement connaissance; car n'oublions pas que réprimer les abus c'est relever notre industrie, relever le moral du travailleur c'est relever son gain et protéger les faibles c'est le devoir des forts.

B.

**Statuts généraux de l'Académie des Célestes**  
— Association internationale, cosmopolite et universelle. —

*Déclaration de principe.*

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

*But de l'Association.*

Art. 1.

L'association a pour but :

1<sup>o</sup> D'étudier dans le silence du cabinet et dans la quiétude d'un appétit satisfait, les problèmes de l'économie politique.

2<sup>o</sup> De démontrer aux populations des différents pays : a) que la recherche des moyens propres à améliorer le sort des travailleurs est une entreprise socialiste et par conséquent condamnable au premier chef; b) que l'augmentation du prix de la vie d'une part, et la diminution des salaires d'autre part, constituent le phénomène économique le plus remarquable et le plus réjouissant qu'il ait été donné aux savants d'observer, jusqu'ici.

3<sup>o</sup> D'offrir, comme consolation suprême aux malheureux et aux déshérités, la contemplation des étoiles et l'étude des phénomènes célestes.

Art. 2.

Sont membres de l'association, tous ceux qui admettent que les efforts individuels ou collectifs des hommes sont impuissants à modifier la loi fatale et aveugle qui préside à nos destinées terrestres — on exige des candidats les connaissances élémentaires de l'économie politique.

*Moyens d'action.*

Art. 3.

Les membres de l'association s'engagent à propager leurs idées, seulement quand besoin sera. Il leur est spécialement recommandé de se servir de la toute puissante statistique pour prouver aux populations le danger de leurs inutiles efforts. — Les chiffres de la statistique spéciale à l'association, auront une base quelconque, leur exactitude n'est donc pas une nécessité.

*Dissolution de l'Association.*

Art. 4.

L'association aura terminé son œuvre quand l'imprévoyance et l'indifférence ayant engendré la misère générale, et la misère générale ayant engendré de terribles guerres sociales, le dernier des humains aura rendu le dernier soupir.

*Disposition transitoire.*

Art. 5.

Le siège de l'association est provisoirement dans un observatoire astronomique.

Ainsi décrété au mois de février de l'an de grâce 1887.

Le membre-fondateur, *secrétaire-prophète de l'Académie des Célestes* :

L'ASTROLOGUE.

Pour copie conforme,

H.

## NOUVELLE

## Voyage à l'intérieur d'une montre.

(Suite.)

Vous n'avez pas été sans remarquer que, dans notre petit voyage, nous avons suivi le cours de la force motrice de la montre, de la même manière qu'un touriste parti de la source d'une rivière, en côtoierait les bords. Nous n'avons jamais perdu de vue ce fil indicateur, qui trace notre itinéraire dans le labyrinthe où nous nous sommes engagés. Partout, nous avons rencontré cette force motrice initiale, parfois déguisée, comme dans l'échappement, mais toujours la même au fond, malgré ses transformations.

Au moment où la politesse nous obligeait aux compliments que nous venons de faire à l'échappement, nous avions constaté la fonction de la fourchette, transmettant la force motrice de l'ancre au balancier, en frappant une cheville fixée sur un disque faisant corps avec l'axe même du balancier et imprégnant à ce dernier un mouvement intermittent, se traduisant par des oscillations du balancier.

Permettez-moi de vous présenter le balancier. — N'a-t-il pas fort bon air, une tournure de gentleman élégant, correct et, diront les critiques, légèrement prétentieux? Ses bras sont reliés de cercles concentriques, légers et solides, ornés de vis brillantes. Son apparence est aristocratique au premier chef, le tempérament essentiellement remuant, on pressent à première vue que cet autocrate de la montre est pénétré de son importance et de son rôle de modérateur du mouvement, fonction qu'il exerce avec l'aide d'un premier ministre : le spiral.

Comme nous ne voulons rien négliger de ce qui peut contribuer à notre instruction, consacrons quelques instants à l'étude de cette forme assez peu connue de gouvernement constitutionnel. Ne voulant pas toutefois émettre des théories subversives, nous garderons pour nous cette remarque que si le spiral est souvent appelé cheveu par les laïques en horlogerie, il y a — presque toujours — également un cheveu dans les rouages des gouvernements constitutionnels.

Le spiral, vous l'avez déjà remarqué, lorsque le mot cheveu a été prononcé, car en effet ce ressort est mince comme un cheveu et nullement gêné par un embonpoint dont il n'aurait que faire, pour développer au-dessus du balancier, avec toute l'aisance d'un vieux courtisan, les gracieuses ondulations de ses spires. — Examinons de plus près l'exercice auquel il se livre, nous ferons aussi plus ample connaissance et comme ses congénères, les pièces de la montre, le spiral gagne à être connu, c'est d'ailleurs en quoi les personnages que nous rencontrons dans notre voyage diffèrent surtout de beaucoup de ceux que nous montre la vie sociale de tous les jours.

Lors de chaque impulsion donnée par la fourchette au disque du balancier, ce dernier entraîne le spiral dans le mouvement de rotation qu'on lui imprime.

Le spiral, en vertu de son élasticité, oppose une résistance à l'impulsion, la neutralise et finalement, ramène le balancier au point de départ. La fourchette le reprend, et d'une nouvelle chiquenaude, le lance derechef, mais cette fois-ci en sens contraire, pour ensuite être ramenée dans les mêmes conditions par le spiral. Ainsi s'établit le mouvement de va et vient du balancier.

(A suivre.)

## NOUVELLES DIVERSES

**Expédition aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord.** — Afin d'obtenir une uniformité dans la rédaction des factures

de marchandises qui facilitait les évaluations de la part des offices de douane, les fonctionnaires consulaires américains ont été invités à exiger des exportateurs que les indications suivantes et selon l'ordre mentionné ici, soient introduites dans les factures qui leur sont présentées pour être légalisées :

1<sup>o</sup> La valeur marchande des objets sur les principaux marchés du pays, d'où l'expédition en est faite, et cela pour l'unité de poids, de mesure ou de quantité ; 2<sup>o</sup> les frais de transport jusqu'au port d'embarquement ; 3<sup>o</sup> les frais du transport maritime (fret) ; 4<sup>o</sup> le montant des frais d'emballage, y compris la mise en caisses, en boîtes, en cartons ou autres récipients ; 5<sup>o</sup> l'indication spécialisée des frais d'assurance, de commission, de provision, de légalisation et de tous autres frais quelconques et sous quel nom que ce soit qui grèvent les marchandises destinées aux Etats-Unis.

**Expositions.** — Le projet d'une *exposition flottante* de produits italiens, qui visiterait les ports de l'Amérique, présenté par la maison Canepa et Ricchini, de Gênes, a reçu les adhésions des chambres de commerce de Gênes, Cosenza, Lodi, Vicenza, Sienne, Grosseto et Rovigo, et des comices agraires de Clusone, Macerata et Arezzo.

— La chambre de commerce de Gênes a décidé d'accorder son appui moral à une proposition présentée par M. F. Zambeletti, de Milan, tendant à ouvrir, au *Caire*, une *exposition industrielle* italienne, en vue de faire acquérir à l'exportation nationale en Afrique le développement dont elle serait susceptible si ses articles y étaient mieux connus.

— On nous informe au sujet de l'exposition internationale de *Manchester* que tous les emplacements sont retenus et que de nouvelles demandes ne pourront être prises en considération qu'autant que des demandes antérieures seraient retirées. Dans ce dernier cas, la préférence sera accordée aux nouveautés.

(Feuille officielle suisse du commerce.)

## CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES

Neuchâtel, le 16 février 1887.

A la *Fédération horlogère*, à Bienne.

La *Suisse libérale* de notre ville, dans son numéro 37 du lundi 14 courant, contient un compte-rendu d'une séance de la Société d'utilité publique qui a eu lieu samedi, et dans laquelle on s'est occupé de la question de la réforme de l'assistance. Jamais, dit-elle, une pareille unanimité de vues sur une question aussi importante, ne s'est produite chez nous, à notre souvenir.

Cependant, dans l'exposé dont nous nous occupons, nous relevons une note relative à la question horlogère, qu'il nous paraît aussi nécessaire qu'utilise de ne pas laisser sans écho.

Tandis qu'en dehors du président ou de son remplaçant par l'organe duquel les principes à la base du projet de loi sur l'assistance sont exposés, le journal ne fait qu'indiquer les noms de ceux qui ont pris part à la discussion, il cite tout au long une sortie de l'un d'eux, sur le *mouvement socialiste horloger*.

Est-ce approbation ou improbation, ou peut-être désir d'en savoir davantage et de provoquer la discussion sur la matière?

Nous ne savons ; mais nous aimons à croire, nous basant, d'ailleurs, sur des données déjà fournies par le dit journal, qu'il mettra tout en œuvre pour aider à faire triompher la cause si juste du relèvement de notre industrie, faisant en cela cause commune avec les autres journaux du pays.

Voici donc ce que nous lisons à la fin du compte-rendu de la *Suisse libérale* :

« M. Hirsch s'est élevé avec vigueur contre le mouvement socialiste où notre industrie horlogère se trouve entraînée et qui la ruinera en renchérisant de 38 % le prix de « revient de la montre suisse. »

Tiens, voyez-vous cela? La montre suisse ruinée pour se faire d'une manière plus rationnelle, meilleure, progressive et normale en tant que surproduction excessive, nécessitée justement par les bas prix excessifs...., franchement nous n'aurions pas cru cela, et surtout l'entendre exprimé d'une façon aussi affirmative.

En outre nous serions curieux de voir faire la démonstration de ce 38 % d'augmentation, que nous n'hésitons pas à qualifier de fait réjouissant, s'il peut se produire, mais nous savons que la prudence qui est recommandée et généralement observée sur toute la ligne saura trouver les moyens de sauvegarder tous les intérêts en jeu, y compris celui, primordial de la montre suisse vis-à-vis de la concurrence étrangère.

Nous ne connaissons M. Hirsch que de nom : nous savons seulement qu'il est directeur de notre observatoire cantonal. Comme tel, ce qu'il dit a du poids et de la valeur, puisqu'il peut être regardé comme bon juge dans la question.

En outre, on doit lui savoir gré de sa franchise, évidemment inspirée par son souci des intérêts de l'industrie horlogère, alors que d'autres, dans un but plus intéressé, font une opposition sourde et plus ou moins loyale.

Comme ce ne sera pas la première fois qu'on aura vu un homme éminent, même parmi ceux que la notoriété préconisait comme transcendants dans tel ou tel domaine, se trouver en complète déroute dans ses prévisions, notre confiance dans le succès du socialisme, de bon aloi, celui-là, qui est organisé pour sauver l'horlogerie, n'est nullement ébranlée. Tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, dit-on, et le mouvement parti d'en bas, c'est-à-dire du bon côté, énergiquement soutenu et étendu, ne peut que réussir, pour le plus grand bien de tous, y compris M. Hirsch, qui, nous n'en doutons pas, s'en réjouira tout le premier.

IRNEH L....

Locle, le 24 février 1887.

Monsieur le rédacteur,

Le *National suisse* publie une très longue lettre de M. le Dr Hirsch, à Neuchâtel.

M. Hirsch prétend qu'on a fait aux ouvriers des promesses qu'on sera dans l'impossibilité de tenir ; qu'on a fait naître un dangereux antagonisme entre patrons et ouvriers. Il parle d'un incendie qu'on a allumé, d'une tempête qui se déchaînera et dont on peut distinguer les premiers signes en lisant le dernier numéro de la *Fédération horlogère* et en pensant à la grève de Sonceboz. Selon le Dr Hirsch, le mouvement serait conduit par quelques beaux parleurs sincères (tenez-vous bien M. J. Perrenoud) qui font miroiter devant les yeux des ouvriers des promesses impossibles.

Le mouvement commencé serait une lutte entre les rêveurs socialistes — pauvre Inter-cantionale — et les intérêts réels de notre principale industrie, etc., etc., etc.

Nous répondons sommairement à M. Hirsch : 1<sup>o</sup> Que jusqu'ici, lui seul a parlé d'antagonisme, d'incendie et de tempête.

2<sup>o</sup> Que personne n'a fait de promesses impossibles aux ouvriers.

3<sup>o</sup> Que le système des grèves est en principe condamné par tous ceux qui s'occupent de la fondation de la *Fédération horlogère*, ainsi que par l'énorme majorité des ouvriers.

4<sup>o</sup> Que toutes les mesures prises auront préalablement été discutées entre tous les intéressés.

5<sup>e</sup> Que le seul danger de la situation, si danger il y a, provient de la lenteur que mettent les fabricants et chefs d'atelier à s'organiser.

6<sup>e</sup> Que la forme que donne M. Hirsch à son opinion sur la future Fédération horlogère constitue, selon nous, une véritable provocation et peut être considérée comme un appel à tous les maux qu'il signale. VÉRITAS.

Chaux-de-Fonds, le 22 février 1887.

A la rédaction de la *Fédération horlogère*.

Monsieur le rédacteur,

Une question m'est posée dans le dernier numéro de votre journal, par les signataires du groupe opposant aux résolutions prises dans l'assemblée de Bienne du 23 janvier. Je répondrai à cette question que :

1<sup>e</sup> Ma nomination au secrétariat du Comité central ouvrier étant une des décisions prises dans l'assemblée en question, l'opposition aux résolutions générales doit entraîner l'opposition aux décisions particulières ; c'est logique et je n'ai rien à dire contre la logique.

2<sup>e</sup> Le secrétariat est l'instrument d'exécution des décisions que prendra le Comité central, dès lors le secrétariat n'a pas à faire valoir des vues particulières ou personnelles et doit rester neutre dans les questions non encore discutées ni réglées par la Fédération ou son Comité central, seuls compétents. La question qui m'est posée rentre dans cet ordre d'idées et je sortirais de mon rôle et des attributions du secrétariat en voulant la préjuger. Cette question est acquise à la discussion des intéressés et non dépendante de la manière de voir du secrétariat.

Agréez, etc.

JAMES PERRENOUD.

Neuchâtel, le 15 février 1887.

Au journal la *Fédération horlogère suisse*.

Le compte-rendu de l'incident de Sonceboz, que vous avez publié dans le numéro du 11 courant, contient, en ce qui me concerne, une erreur que je dois signaler. Les ouvriers ont pu avoir le désir ou l'intention de faire appel à mon intervention ; mais cet appel ne m'est pas parvenu.

Les incidents qui se sont passés à Tramelan et tout dernièrement à Delémont prouvent combien les institutions nouvelles demandent à être bien comprises avant leur fonctionnement et combien l'empressement et l'excès de zèle peuvent compromettre le succès de bonnes intentions, en les faisant servir à une fin contraire.

A bien peu d'exceptions près, il est accrédié dans la fabrique d'horlogerie, que le laisser-faire presque absolu constitue un danger dont les malheureux effets se manifestent chaque jour ; que les fausses manœuvres financières et commerciales se traduisent par des ruines dont le contre-coup rejaillit sur l'ensemble par l'abaissement des prix de vente et la réduction des prix du travail ; que le moment est venu de réagir pour conserver la situation présente au moins, en gardant l'espérance d'une amélioration dans l'avenir, lorsque les circonstances deviendront plus favorables.

Les convictions étant formées, l'entraînement l'emportera sur les résistances, seulement le succès d'une fédération des intérêts reconnus désormais solidaires, est subordonné à l'observation rigoureuse de certaines conditions. 1<sup>e</sup> Savoir ce que l'on veut et avant d'agir peser les conséquences. 2<sup>e</sup> Classer les temps de l'organisation de la fédération. 3<sup>e</sup> Apporter dans les relations, ce qui premièrement en fait le charme et qui, en second lieu, les rend fructueuses, savoir : le respect mutuel.

Savoir ce que l'on veut. — Il est question de prévenir de nouvelles baisses de prix du travail et des marchandises, par une meilleure organisation des affaires commerciales et de la production.

A l'exemple d'une autre industrie qui s'est promptement relevée, on s'est demandé si dans la fabrique d'horlogerie l'adaptation de tarifs minimum aux prix du travail dans les différentes parties, ne produirait pas les mêmes résultats avantageux que dans la broderie ?

On a cru devoir mettre de suite les tarifs à l'étude, en fixant un terme pour les déposer ; après quoi ils seront examinés par le Comité directeur de la Fédération composé de patrons et d'ouvriers ; l'étude qui en sera faite tiendra compte de toutes les circonstances avant qu'une décision de principe soit prise.

Rien n'est moins prouvé d'ailleurs que le succès d'une semblable conception appliquée à l'horlogerie ; car s'il est vrai qu'elle ait été introduite il y a deux ans dans la fabrication des boîtes à musique et qu'elle ait eu pour résultat une très grande réduction sur les prix de main-d'œuvre, comme on me l'a affirmé dernièrement, il conviendra de bien mûrir cette combinaison.

Les prix payés jusque-là au-dessus du tarif inférieur qui avait été adopté, seraient descendus au niveau de ce tarif, et l'échelle se serait ensuite affaissée sur toute la ligne ; on aurait reconnu trop tard que c'était à la partie commerciale qu'il fallait s'en prendre, tant il est vrai, qu'à présent plus que jamais, la prospérité d'une industrie dépend de la conduite de ses propres affaires commerciales.

Il est donc permis d'éprouver de sérieuses appréhensions au sujet des avantages contestés que procurerait l'introduction dans la fabrique d'horlogerie des tarifs de base inférieurs, mais non pas de partager les convictions d'un honorable statutien qui a calculé à 38% l'augmentation qui résultera du mouvement socialiste, a-t-il dit, où notre industrie est entraînée !

Classer les temps d'organisation de la fédération. — Tandis que les syndicats ouvriers constitués dans les différentes parties de l'horlogerie se sont réservés du temps, en fixant des échéances éloignées, le syndicat de l'union des ouvriers monteurs de boîtes a préféré ne pas faire cause commune : Après l'élaboration d'un tarif, les Comités de section et à leur suite le Comité central se sont mis en campagne pour l'imposer successivement jusqu'ici dans deux ateliers.

Dans son impatience d'agir, le Comité de la section de Tramelan s'en prend d'abord à l'atelier de M. A. Courvoisier dont la production bien conduite, quoique inférieure aux prix du tarif, était cependant mieux rétribuée qu'ailleurs ; après des pourparlers qui ne pouvaient pas aboutir l'atelier a été désorganisé ; les ouvriers dissidents vont maintenant créer un atelier coopératif.

L'atelier de M. Berbier à Delémont est ensuite l'objet des mêmes démarches, commencées par la section locale, pour obtenir l'introduction du tarif ; les patrons s'y refusent et après le délai d'avertissement régulièrement observé, les deux tiers du personnel environ quittent l'atelier ; aussitôt un atelier coopératif s'organise.

Résultats : Deux grands ateliers momentanément désorganisés et fondation de deux ateliers coopératifs.

Ce n'est pas qu'il y ait lieu de porter un jugement défavorable sur le travail organisé en coopération ; le principe en lui-même est excellent, les preuves en ont été données ; mais généralement alors le succès dépend d'une bonne direction imprimée par un chef dont l'autorité est acceptée et qui possède la connaissance de la marche des affaires.

Les ateliers désorganisés se reconstitueront, il y aura de plus deux nouvelles concurrences ; contribueront-elles à relever l'échelle des prix ? C'est à quoi l'avenir répondra ! Il serait peut-être préférable d'attendre avant de recommencer une nouvelle expérience.

Le Comité central de l'Union des ouvriers monteurs de boîtes s'est trouvé contraint d'agir, pressé par les comités de sections ; cela s'explique par le fait que l'impulsion s'est arrêtée aux deux ateliers mentionnés plus haut. Quel gain en a-t-on retiré ? Le tarif n'a pas été adopté et les grèves ont coûté avant, pendant et après.

Ce qui surprend le plus, c'est la confiance des ouvriers dans les promesses de secours qu'on leur annonce, au nom de personnes qui condamnent elles-mêmes les moyens employés pour obtenir l'élévation des tarifs ; j'en ai eu sous les yeux les preuves écrites.

Une question urgente paraissait devoir être préalablement résolue, avant celle des tarifs ; c'est l'établissement d'un mode rationnel de compter la valeur réelle du métal argent, en le facturant à un taux qui ne soit pas conventionnel et illusoire. Cette réforme dans les transactions semble être vivement désirée par messieurs les chefs d'ateliers, dont les bénéfices sont considérablement réduits depuis la hausse imprévue que subit le métal argent.

Le respect mutuel. — C'est très simple et cependant la concorde est à ce prix ; les œuvres utiles doivent la permanence des services qu'elles promettent aux concessions faites à la paix lors de leur conception.

Sans le respect, non pas des formes conventionnelles, mais des personnes, toute discussion est supprimée ; on posera d'emblée des conditions et l'on se heurtera contre des volontés qui n'acceptent pas de conditions ; on proférera des menaces, on provoquera des défis et neuf fois sur dix on rencontrera des personnes disposées à accepter tous les défis.

Qu'un syndicat, par exemple, envoie des délégués dans une fabrique avec le mandat de poser au chef des conditions à prendre ou à laisser, sous peine de menaces, suivies bientôt d'exécution dans un délai fixé ; il en résultera que dès l'abord toute entente étant rendue impossible par des concessions réciproques, une rupture avec toutes ses conséquences prévues cependant, aurait été rendue inévitable.

Si au contraire une délégation s'annonce, demande une conférence au chef de la fabrique, l'invite à bien vouloir en fixer le lieu et l'heure suivant les convenances réciproques ; quand ensuite la délégation exposeraient ses demandes non pas sous forme de conditions, mais pour provoquer une explication et une discussion courtoise ; car la courtoisie n'est pas un indice de faiblesse, loin de là, elle procède du cœur, elle manifeste seulement l'intention de traiter autrui comme nous voudrions être traités nous-mêmes ; alors des deux parts surgiraient au cours des délibérations des arguments imprévus, des informations nouvelles et par de mutuelles concessions on se rapprocherait du but, ou du moins s'il ne devait pas être atteint dans une première entrevue, on se serait ménagé la possibilité de revenir à la charge dans des circonstances plus favorables.

Parler, ce n'est évidemment pas agir, les impatiences exigent de plus promptes satisfactions ; mais encore faudrait-il que l'on soit assuré de les obtenir ; comme en Suisse la force ne prime pas le droit, il sera toujours plus expédient de patienter, de savoir attendre, en se ménageant les moyens de poursuivre les négociations.

Ce sera pour le Comité directeur de la Fédération un des articles de son programme et une fonction bien utile de la tâche qui lui sera confiée, celle d'enseigner et de prescrire le respect d'autrui, partout où il serait méconnu dans les transactions entre patrons et ouvriers, car c'est là une force sans le concours de laquelle la solidarité des intérêts demeure incomprise.

H. ETIENNE.

Le rédacteur responsable : Fritz HUGUENIN.

## Statistique de l'exportation de l'horlogerie suisse en 1885 et 1886.

(D'après la statistique commerciale suisse.)

PAYS	MONTRES						BOITES						Mouvements	Fournitures	TOTAL		
	OR		ARGENT		MÉTAL COMMUN		OR		ARGENT		MÉTAL COMMUN				1885   1886		
	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885	1886	1885   1886
Allemagne	8129	5786	8129	4998	939	1559	175	122	897	36	105	3	1194	105	720	433	20288   13042
Autriche-Hongrie	4135	4358	4042	4234	303	313	44	13	66	13	5	2	7	28	90	86	8692   9047
France	2564	2247	2698	2489	1430	1519	179	101	68	41	8	9	76	29	566	499	7589   6934
Italie	2603	2843	3835	4658	409	561	6	5	24	2	4	1	4	1	99	86	6984   8157
Belgique	1146	1346	780	841	172	257	24	10	9	12	1	3	1	15	9	2150	2476
Hollande	765	798	531	472	130	137	23	18	2	1	2	1	14	9	1467	1436	
Grande-Bretagne	4837	5225	8758	7574	1128	1781	579	742	1287	991	8	8	61	78	338	1407	16996   17806
Russie (et Sibérie)	1889	2237	1693	1968	177	261	3	2	1	3	2	3	60	50	3830	4519	
Suède et Norvège	146	105	350	270	18	35	2	3	15	33	16	14	47	69	16	15	610   544
Danemark	73	53	237	136	24	15	2	5	13	7	1	10	6	30	37	390	259
Portugal	107	158	163	228	6	14	2	19	14	1	3	8	45	3	5	290	486
Espagne	425	619	628	918	206	341	1	2					13	23	1273	1903	
Grèce	16	15	16	14	2	12							1		35	41	
Pays danubiens (Bulgarie, Roumanie, Serbie)	131	145	108	128	27	45	2	4	1				6	5	276	327	
Turquie d'Europe (et Roumérie, Monténégro)	77	132	339	437	66	103							6	12	488	684	
Egypte	125	102	120	130	31	45			3				1	3	280		280
Algérie (et Tunisie, Tripoli, Maroc)	5	39	14	26	13	20							1	2	33	87	
Turquie d'Asie (Arabie, Perse, Iran, etc.)	10	11	9	38	2	6							1		22	55	
Inde britannique	65	92	358	196	235	258							2	8	660	554	
Inde néerlandaise	--	7	—	15	—	13							1		36		
Asie orientale (Japon, Chine, Inde française)	112	140	862	1044	85	131							3	10	12	1069	1330
Amérique du nord britan.	104	97	81	89	30	30	1		1	2	2	2	68	8	7	259	295
» Etats-Unis	881	1955	842	1763	963	1855	2		2	6	37	19	374	591	157	208	3253   6397
» central	105	114	62	144	35	73			1				2	26	7	5	211   363
Chili, Pérou	17	31	21	14	4	12							6		1	48	58
Brésil	446	766	340	536	122	292							7	8	13	916	1614
Argentine, Uruguay, Paraguay	145	276	140	159	58	71							2	4	345	510	
Amérique du sud (le reste)	112	48	96	47	51	22							2	3	265	120	
Australie	53	105	42	103	18	27							2	3	115	238	
Total de l'exportation suisse *	29223	29850	35297	33670	6687	9809	1046	1042	2392	1160	191	63	1836	1060	2176	2945	78848   79599
Total de l'importation suisse *	1751	652	783	332	355	601	391	115	324	310	46	68	53	20	1078	1780	4781   3878

\* Les fractions non comprises. — Les valeurs sont exprimées en milliers de francs.

## MARCELIN REYMOND

Fabricant de contre-pivots

LE LIEU, Vallée de Joux (Vaud)

Contre-pivots tous genres, rubis, grenat, vermeil, verre. Sertissages plaques contre-pivots toutes formes, huit, chatons, coquerets, etc.

Ecuelles, Rosillons bleus pour Bostons. Pierres pour aiguilles

Ouvrage soigné et courant — Prix avantageux

EXPORTATION

## FABRICATION D'HORLOGERIE

en tous genres

## ALEXIS HUGUENIN

St-IMIER

EXPORTATION

Spécialité : Genres anglais et autrichien

## OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE

## Lina NADENBOUSCH

GROS B I E N N E D E T A I L  
Assortiments cylindres soignésFABRICATION DE BIJOUTERIE  
ET D'HORLOGERIE

## Aug. WEBER

A BIENNE

Spécialité de  
REMONTOIRES  
en or,  
argent  
et métal  
PIÈCES  
de rechangeCHAINES  
CLEFS  
ET MEDAILLONS  
en or,  
argent  
et  
doubléChronomètres, chronographes simples et avec compteurs à minutes  
Répétitions et secondes indépendantes, montres sans aiguilles.Seul représentant pour la Suisse de la fabrique de pendules et régulateurs  
de G. LEUENBERGER, à Langnau.

## ETABLISSEMENT MÉTALLURGIQUE

Achat de cendres et lingots sur essai

Fonte de déchets de toute nature  
et essayeur de matières or et argentAUFRANC & CIE  
B I E N N E

Dépôt de coke de St-Etienne — Charbons de bois

Creusets de toutes espèces

GROS ET DÉTAIL

Spécialité de 5

**MONTRES SOIGNÉES**  
POUR DAMES

Ancres et Cylindres de 8 à 13 lignes

DIPLOME MÉDAILLE

ZÜRICH 1883 Anvers 1886

**HRI THALMANN**  
Avenue de la Gare BIENNE Avenue de la Gare

**DÉCORATIONS DE BOITES ET CUVETTES**  
or et argent

Monogrammes, Sujets et Reproduction de Portraits  
taille douce et émail

Peinture sur émail  
JOAILLERIE, FILETS, TOURS D'HEURES  
en tous genres

**NIEL, APPLIQUÉS**  
taille douce en couleur  
et sur guilloches

Polissage et FINISSAGE  
de boites et cuvettes  
or et argent

**BOUDIN & BOUDIN** - Quartier-Neuf - BIENNE - Quartier-Neuf

Téléphone

Fabrication d'Aiguilles  
Spécialité  
Pr<sup>e</sup> exportation  
Aacier dorées, damasquinées

COMPOSITIONS  
QUANTIÈMES, SECONDES

**AIGUILLES ANGLAISES**  
POIRES 2  
Breguets et Dessins variés  
Gothiques

Découpages de Ressorts et de Plaques  
à toutes épaisseurs

**FABRICATION**  
de

PENDANTS ET ANNEAUX  
COURONNES EN TOUS GENRES

**METZGER & RUEGER**  
BIENNE 21

**FABRIQUE D'HORLOGERIE**

Spécialités pour la France, l'Espagne et l'Italie

HORLOGERIE SOIGNÉE 7

**ALFRED MONTBARON**  
St-IMIER (Suisse)

**ÉCOLE D'HORLOGERIE**  
de Bienne

Enseignement professionnel dans les deux langues.  
Atelier spécial pour les jeunes gens désirant seulement apprendre les échappements.

Atelier de mécanique outillé d'après les plus nouveaux systèmes.  
THÉORIE APPLIQUÉE

La nouvelle année scolaire commencera au mois d'avril prochain.  
Les parents qui désireraient placer leurs enfants sont priés de se faire inscrire dès maintenant.

LA COMMISSION.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE POUR TOUS PAYS 6

PROCÉDÉS MÉCANIQUES

COMMISSION — EXPORTATION



**Georges Favre-Jacot**  
LOCLE (SUISSE)

Fabrication d'Horlogerie garantie

Spécialité de Remontoirs or et argent  
de 12 à 21 lignes

Finissages de Genève pour H-SCH+ pièces de première qualité  
en 12 et 13 lignes

**HAEGLER-SCHWEIZER**  
BIENNE (Suisse) 4

Remontoirs or, argent et galonné

Ancres et Cylindres 11" à 20"

Téléphone



Téléphone

**Louis Muller**  
Quartier-Neuf, 55  
BIENNE

FABRIQUE 29  
DE  
BOUCLES, PENDANTS ET CANONS OLIVES  
Anneaux sur acier, métal ou plaqué or  
Anneaux argent massifs et  
plaqué argent  
COURONNES  
Formes en tous genres  
J. UEBERSAX  
10, rue Jaquet-Droz, CHAUX-DE-FONDS  
Mention honorable à l'Exposition nationale d'Horlogerie en 1881



Fabrication mécanique  
de  
BOITES de MONTRES  
EN PLAQUÉ OR  
à tout titre et en tous genres  
ROBERT GYGAX

St-IMIER  
Téléphone

Adresse télégraphique: Froidevaux, Bienne.  
FABRIQUE DE BOITES ARGENT, GALONNÉ ET ACIER  
en tous genres et tous titres  
J.A. FROIDEVAUX  
BIENNE  
USINE AU BRÜHL  
19 Téléphone

Fabrication d'Horlogerie 3

Spécialité  
de  
MONTRES  
pour  
DAMES

J. AEGLER  
Vignoble - Rebberg

BIENNE

RÉGULATEURS  
et  
RÉVEILS  
Grand Choix  
Prix réduits

Café zur Fernsicht  
Schönste Uebersicht der Alpenkette Stadt Biel  
und Umgebung.

Fabrication de cadrants en émail

Spécialité de Genres fantaisies  
Emaux de couleurs genres paillonnés et sous fondant

J. WYSS, FILS  
CHAUX-DE-FONDS  
TÉLÉPHONE

54

EXPORTATION  
POUR DAMES 18  
FABRIQUE D'HORLOGERIE  
Spécialité  
de  
Remontoirs or 12 et 13 lignes  
POUR DAMES  
Léon GAGNEBIN DU BOIS  
ST-IMIER (Suisse)

Fabrique d'Horlogerie garantie  
EUG. VUILLEMIN MADRETSCH (Suisse)  
Téléphone  
SPÉCIALITÉ DE MONTRES POUR DAMES  
or et argent  
Grandes Pièces 18 à 20 lignes, Ancre  
Qualité bon courant et soigné 13

FABRIQUE D'HORLOGERIE 81  
(Garantie)  
CH. MARTI-HADORN  
Quartier-Neuf 1g BIENNE Quartier-Neuf 1g  
Spécialité Montres pour dames  
GENRES ALLEMANDS

**FABRIQUE DE PIERRES TAILLÉES**  
en tous genres  
POUR HORLOGERIE 91  
Rubis, saphir, chrysolite, grenat, etc.  
Ouvrage soigné et bon courant  
**LÉON BERTIN**  
à CHAMESOL (Doubs, France)  
**PRIX MODÉRÉS**

**Fabrique d'Ébauches de Bienne**

**FLURY FRÈRES**  
A BIENNE (SUISSE)

**Ebauches et finissages** à clefs et remontoirs depuis  
13 à 20 lignes

**Spécialité de Remontoirs au pendant**  
12  $\frac{3}{4}$  et 13 lig. cyl., 18 lig. cyl., 18, 19 et 20 lig., ancrés, lépines et savonnettes

**Ouvrage soigné et consciencieux** 32

**FABRICATION D'AIGUILLES DE MONTRES**  
en tous genres

**JEAN CORBAT**  
Rue de l'Hôpital 94 d., BIENNE

Aiguilles poire depuis 6 lignes à 28 lignes.  
Bel assortiment en aiguilles poire anglaises, espagnoles et américaines.  
Aiguilles dessins variés, de toutes grandeurs.  
» gothiques, de 14 à 22 lignes, dorées et bleues.  
» Louis XV, gravées, depuis 8 à 26 lignes.  
» chronographe, avec grandes secondes.  
» à secondes, de toutes grandeurs, soignées et ordinaires.  
Petits et grands quantièmes

Découpage d'olivettes et de porte-charnières de toutes grandeurs.  
Ouvrage soigné à des prix modérés. 82

**FABRICATION DE BOITES DE MONTRES**

**PLAQUÉ OR**  
à tous titres et genres 87.

**EMILE PÄFFEL**  
GENÈVE

**FABRIQUE D'HORLOGERIE**  
PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES  
Spécialité de Remontoirs au pendant  
SYSTÈME INTERCHANGEABLE 53

**AEBY & LANDRY**  
MADRETSCH, près BIENNE (Suisse)

Médailles aux expositions de Philadelphie, Paris, Rome,  
Chaux-de-Fonds, Bienne, Amsterdam et Anvers  
Mention de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition nationale de Zürich 1883

**Café-Restaurant du Jura**

**Place du Marché**  
Vins naturels — Bière ouverte  
Samedis, tripes. — Lundis, gâteau au fromage. — Fondues  
à toute heure.

Se recommande au mieux.

G. KURTH.

**AU PLANTEUR**  
BIENNE FRITZ SETZ BIENNE  
Rue du Canal Rue du Canal  
Spécialité en Tabacs et Cigares  
de tous prix et de toutes provenances.  
— GROS ET DÉTAIL —  
Le plus grand et le plus bel assortiment dans tous les  
articles pour fumeurs et prisateurs.  
PIPES en véritable écume de mer et tuyau mérissier, depuis fr. 1.50 pièce  
CIGARES HAVANNE de première qualité à fr. 18 le cent. 26

**FROMAGES DE BELLELAY**  
(Têtes de Moines)

**FABRICATION**  


**GOTTLIEB LIENHARD**  
à BELLELAY (Jura bernois, Suisse) 66

**HOTEL DE BIENNE**  
(BIELERHOF) 17

vis-à-vis de la gare  
Établissement recommandable à MM. les voyageurs de commerce,  
touristes ainsi qu'aux Sociétés.  
Bonne cuisine — Vins naturels — Chambres à différents prix — Grandes  
salles — Bains et douches à l'hôtel — Table d'hôte à midi 10 minutes  
— Plats du jour — Restauration à la carte à toute heure — Exposition  
permanente de montres. Tous les mardis, marché d'horlogerie.  
Se recommande C. RIESEN-RITTER, propriétaire.

Magasin de Verrerie et Porcelaine  
**L. SPECKERT-GRINDAT**  
 15, rue du Quartier-Neuf, à BIENNE

Articles de ménage en tous genres. Déjeuners et Diners complets en fine porcelaine, unis et décorés. — Verres de toutes sortes en cristal fin et ordinaire. Services de table, ferblanterie, etc.

Lampes de table et à suspensions de première qualité garantie.  
 Lampes Progrès.

Prix très réduits

25

DÉPOT DE BOUTEILLES A VIN



Pour conserver et maintenir les **Parquets de bois dur, planchers de sapin, escaliers de bois,** employez la

**RESINOLINE - LA - CLAIRE**

Exiger la marque aux deux hiboux



Exiger la marque aux deux hiboux

Cette excellente préparation entretient admirablement le bois, auquel elle donne de la dureté. Elle empêche pendant un très long temps la formation de la poussière sur les planchers, et rend ainsi un service à l'hygiène des habitations. Elle se laisse étendre facilement au moyen d'un chiffon de laine et sèche immédiatement sans laisser d'odeur. On l'emploie pour enduire et conserver les parquets et planchers des locaux où l'on circule beaucoup, comme les : **Fabriques, Ateliers, Bureaux Magasins, Cafés-Restaurants, Salles d'Ecoles, etc.**

Le bidon de deux litres . . . . Fr. 2,75  
 Le bidon de cinq litres . . . . 5,40

Emballage perdu, franco pour la Suisse. Rabais par forte quantité. 12

Usine de Produits chimiques, La Claire, LOCLE

**Trousseau Zuberbühler**  
 Lingerie fine et ordinaire

Tabliers, Ruches, Gants de soie  
 Echarpes en dentelles 59  
 FLEURS. PLUMES. SOIERIES

**MATILE-MATHEY**

Rue Neuve 38 — **BIENNE** — Rue de Nidau 38

**COMMERCE DE VINS**

d'Espagne, de France et du Pays  
 EN GROS ET EN DETAIL

Expédition en caisse à partir de 6 bouteilles

23

**BASERBA & CIE, BIENNE**  
 Rue de Nidau

**La Rôtisserie de cafés**

Fabrique  
 d'Extrait de café  
 (fondée en 1816)

—0—

Marque de fabrique  
 déposée

—0—

Fabrique  
 d'Extrait de café  
 (fondée en 1816)

—0—

Marque de fabrique  
 déposée

—0—

**CHARLES KAUFMANN A BIENNE**

recommande ses trois qualités exquises de café rôti  
 en paquets de 1/8, 1/4 et 1/2 kilo, à fr. 1.20. 1.40, 1.60.

En vente dans les principaux magasins d'épicerie.

Les ménagères sont rendues attentives que mes cafés, malgré leur emballage parfait, sont expédiés à tous mes clients dans des caisses en fer-blanc, afin de leur conserver leur qualité et leur arôme.

30

**CAFÉ-RESTAURANT**

**E. SCHNEIDER**

Vis-à-vis de la Gare

Consommations de premier choix. Service actif et soigné.

Se recommande.

14  
**F. SCHNEIDER.**

**F. C. MATILE**  
**LOCLE (Suisse)**

Commission - Expédition - Roulage

Agent près des douanes françaises et suisses  
 à Morteau et au Locle

72

**AFFRANCHISSEMENTS POUR TOUTES DESTINATIONS**

Clouterie, Ferronnerie et Quincaillerie. Articles de Bâtisse

**ARNOLD BENZ**  
 61, Rue Haute, BIENNE

Spécialité de fil de fer recuit, du n° 0 au n° 12 P. L. pour monteurs de boîtes. — Chaises à vis. — Manches de limes et de burins. — Laiton en fil, en barres et en planches. — Pointes pour caisses d'emballage. — Ustensiles de cuisine, de ménage et de cave. — Serrures, fiches et charnières. — Paumelles et autres. — Ferments de portes, de fenêtres, de jaloussies.

24

**On demande**

pour une industrie en pleine activité et de grand avenir, un commanditaire ou de préférence un associé connaissant la mécanique. Quelques mille francs seraient utiles au développement de cette industrie. 90

Adresser les offres sous initiales A. K. 427, au bureau du journal.

**ON DEMANDE A ACHETER**

un coffre-fort de moyenne grandeur. Adresser les offres et prix au bureau du journal. 92

**A VENDRE BON MARCHÉ**

un outil aux dentures, pouvant servir pour fabrique ou particulier, 31 fraises, 24 tasseaux, allant au pied, roue et son montant en fer, renvoi en fer avec poulires mobiles très bien agencé. Sur un établi à roulettes, presque neuf, en parfait état.

S'adresser au bureau de la Fédération horlogère qui indiquera. 83

**A REMETTRE** 93

à Genève, au centre des affaires, un bon magasin d'horloger rhabilleur avec fr. 28,500 de marchandises.

S'adresser pour renseignements à MM. KISTER frères, marchands de fournitures d'horlogerie à Genève.

**A louer** 38

pour St-Georges 1887, à 20 minutes de Bienne (Tramway), campagne avec vastes locaux et dépendances, 16 chambres habitables, grande galerie servant actuellement d'atelier, jardins, cour, terrasse, basse-cour et verger. — Très convenable pour un chef d'atelier logeant lui-même ses ouvriers. — Eventuellement, force motrice.

**Louis Muller, Bienne.**

**A LOUER**

pour St-Georges 1887, un logement avec trois ou quatre pièces, cuisine et dépendances. 95

S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, Chaux-de-Fonds.

**J. Rodolphe GYGAX** OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
St-IMIER  
MONTAGE DE BOITES en tous genres 45  
SPÉCIALITÉ de Boites argent

**ÉLECTRICITÉ**  
**H<sup>RI</sup> Möhlenbruck**  
BIENNE (Suisse) 89

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE  
SONNERIES, TÉLÉPHONES  
Eclairage système Edison

**COMMERCE EN GROS****F. REYMOND & CIE A BIENNE****Métaux pour Horlogerie**

94

**LAITON ET NICKEL**  
en planches, tôles, bandes, fils ronds et façonnés, carrees, lunettes, platinés, rondelles, etc.

**ALLIAGES SPÉCIAUX**

pour ébauches, boîtes, cuvettes, pendants et couronnes, balanciers, aiguilles, etc.

Laiton anglais, métal blanc, métal jaune ou rouge

Agence de vente exclusive de la fonderie de KRIENZ, près Lucerne

**IMPRESSIONS SIMPLES ET MULTICOLORES**

Lettres de Naissance, Mariage et de Décès

—o—

**IMPRIMERIE**

Cartes de Fiançailles, d'Adresse et de Visite

—o—

**Nouveau Pressverein**

de Bienne

Editeur du

Bieler Anzeiger et de la Fédération horlogère suisse

Factures, Memorandums, Registres d'établissement

—o—

BIENNE  
RUE NEUVE

Comptes, Prix-Courants, Actes et Quittances

—o—

Imprimés pour Autorités, Sociétés, Fabricants et Négociants

EXÉCUTION PROMPTE ET SOIGNÉE

Prix modérés

**F. SCHENKER**

SAINT-IMIER

Dorure, argenture et nickelage. Polissage et finissage de boîtes et cuvettes. Rhabillage pour horlogers et bijoutiers. Spécialité d'imitation galonné et dorures fortes. Dorures artistiques, ors de couleur, vieil argent, etc. 37

Travail prompt et garanti.

**CONFISERIE, PATISSERIE**

Fabrication de sirops en tous genres

**Sucre de malt**

Leckerlis de Bâle, 1<sup>re</sup> qualité

Caramels fins

DESSERTS DE TOUTES ESPÈCES

Pastilles de gomme

en gros et en détail.

DROPS ET ROCKS

**PERROT-ERNST**

Bienne

89, Rue de la Gare, 89. 40

**CAFÉ-RESTAURANT**

et

JARDIN D'ÉTÉ

**GAMBRINUS**

tenu par

**WILD-REY**

BIENNE

Téléphone

34

**GRANDE BRASSERIE**

SALLE DE CONCERT

**FABRIQUE**  
d'Etuis de Montres

en tous genres

**CHARLES GOERING & Cie**  
CHAUX-DE-FONDS 46

**G. JOHO**  
BERNE 65**LIMES D'HORLOGERIE**

Marque Cadran

Dans les bons magasins de fournitures  
Dépôt général : **G. JOHO, Berne.**

**AVIS** 79  
aux Fabricants et Marchands de  
Fournitures d'horlogerie

Burins en acier diamant  
reconnus supérieurs par les premiers  
horlogers de la Vallée de Joux.  
S'adresser à la fabrique de rasoirs  
**BAUD-NICOLE & CIE**  
au Sentier, Vallée de Joux (Suisse).

**PHARMACIE DE L'AIGLE**

Quartier-Neuf, Bienne, Quartier-Neuf

**SPÉCIALITÉ**

d'essences de lavande surfine  
et grasse, pour peintres.

Produits chimiques garantis purs  
pour doreurs et nicleuseurs.

W. GUGELMANN.